

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 23 octobre 2017 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : SSAS1730715A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4 et R. 182-3 et suivants ;
Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé ;
Vu la proposition du Syndicat des biologistes en date du 26 septembre 2017,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Jean-Louis PONS est nommé membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé, au titre des organisations syndicales représentatives des biologistes responsables privés, en remplacement de M. Jean-Charles DUGIMONT pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

La directrice de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 23 octobre 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLET

Pour la directrice de la sécurité sociale :
Le chef de service,
adjoint à la directrice de la sécurité sociale,
J. BOSREDON